

Ministère
des Transports

Québec



Direction du Bas-Saint-Laurent –
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 20 DE CACOUNA À TROIS-PISTOLES

PRÉCISION SUR L'ANALYSE ÉCONOMIQUE

Préparé par :
Jean-Paul Gravel
Le groupe Urbatique

Approuvé par :

Jean-Louis Loranger, directeur
Direction du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–
Îles-de-la-Madeleine

Mai 2002

La présente fait suite à une demande du Bureau d'audience publique sur l'environnement pour préciser si les coûts d'entretien sont inclus dans les coûts de réalisation de l'autoroute 20.

Les informations contenues dans ce tableau confirment que les coûts d'entretien sont effectivement inclus dans les coûts totaux de la réalisation de l'autoroute 20.

Ce tableau présente une ventilation des coûts de réalisation de la solution d'un réaménagement de la route 132 versus la solution de l'autoroute 20. Les informations contenues dans ce tableau proviennent de l'*Addenda de l'étude d'impact sur l'environnement, Prolongement de l'autoroute 20, de Cacouna à Trois-Pistoles, Réponses aux questions de recevabilité du ministère de l'Environnement*.

Ventilation des coûts de réalisation
Réaménagement de la route 132 versus autoroute 20

Bénéfices / coûts)	Étude d'opportunité de 1990 (\$ de 1989)		Actualisation des coûts (\$ de 2001)	
	Réaménagement de la route 132	Prolongement de l'autoroute 20	Réaménagement de la route 132	Prolongement de l'autoroute 20
Coûts totaux	50 000 000\$	125 000 000\$	65 322 000\$	163 304 000\$
Coûts de construction	48 300 000\$	118 000 000\$	63 101 000\$	154 159 000\$
Coûts d'expropriation	500 000\$	2 000 000\$	653 000\$	2 613 000\$
Coûts d'entretien	1 200 000\$	5 000 000\$	1 568 000\$	6 532 000\$
Ratio Bénéfices / Coûts	0,12	0,85	0,12	0,85